



Association Tendres Pattes

Demande d'adhésion :

Le soussigné ou la soussignée déclare adhérer comme membre à l'Association des amis « Tendres Pattes » et se soumettre aux statuts de l'Association.

Cotisations :

Membre individuel fr. 50.--/année actif passif

Membre collectif fr. 100.--/année

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro postal et localité :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Date et signature :

Bulletin à renvoyer :

Association Tendres Pattes, ch. du Hiaudzi 100, 1609 Fiaugères

Nous vous remercions par avance de votre adhésion et au plaisir de vous rencontrer.

Vous recevrez prochainement par retour de courrier la confirmation de votre adhésion ainsi que le bulletin de versement, vous permettant de vous acquitter de la cotisation annuelle.